

Annexe

Liste des projets soumis au vote :

1) **Réalisation de modules types d'éléments (rampes, bancs, passe-câbles,) en bois dans l'espace public pour les PMR.**

Réalisation d'éléments en modules type en bois pour organiser des sensibilisations à l'accessibilité dans l'espace public avec un parcours ludique pour faciliter la mobilité de tous (Pmr, piétons, Enfants, personnes âgées,...) et l'accès aux commerces place Peter Benoit.

2) **Café-citoyen.**

Rassembler les habitants dans un espace bienveillant et convivial.

Des rendez-vous récurrents (une fois par mois) sont organisés dans un lieu qui fonctionne sous la mission type 'Café citoyen'. La création d'un espace convivial de type café à prix réduit pourrait réduire la fracture sociale entre heembeekois. Lieux envisagés : la salle de réunion des Bains de Bruxelles, la Taverne 'Le Grand Bleu', ou la Maison de la création, la maison de quartier Rossignol.

3) **Améliorer l'accessibilité aux espaces verts de Neder-Over-Heembeek.**

Valoriser les espaces verts publics actuellement mal accessibles. La mise à disposition de ces espaces rassemblerait toutes les communautés.

Lancement d'un processus d'essais sur l'accessibilité sur les deux îlots de NOH : l'îlot entre les rues des Faînes, des prés communs, de la marjolaine et l'avenue des croix de guerre ou le cœur de l'îlot entre les avenues des Buissonnets, des Pagodes, de la Reine des Prés et des Croix de Feu.

4) **Installation de conques acoustiques.**

Permettre l'organisation de concerts classiques grâce à un matériel d'amplification sonore esthétique et peu coûteux.

La mise à disposition d'un tel matériel faciliterait les projets musicaux, tels que concerts et performances d'instruments acoustiques. L'aspect mobile de ces conques permet de toucher toutes les communautés de Neder-Over-Heembeek. L'utilisation et les prêts sont gérés par l'ASBL Salon Brugane.

5) **Aménagement convivial de l'espace urbain.**

Construction d'un mobilier urbain en collaboration avec les habitants et un collectif d'artistes.

Exploiter la place au croisement de la rue Vander Elst et de la rue des Bons Enfants et monter **en premier lieu** un projet de mobilier urbain **et par la suite** se l'approprier en montant une série d'activités et de propositions favorisant la cohésion sociale (en partenariat avec la Maison de la Création etc.).

6) **Santéglantines, le « Parcours Santé » aux abords de la résidence Les Eglantines.**

Santéglantines permet le développement d'activités physiques et ludiques favorisant les rencontres auprès de toute la population (PMR, jeunes, enfants, familles...).

Aménager un espace de type parcours santé (appareils fitness) et ludique (jeux d'antan) sur le site public de la résidence "Les Eglantines" afin de favoriser les échanges, rencontres intergénérationnels/culturels autour d'activités en plein air.

7) **Aménagement de l'espace Wannecouter, en co-création avec le Jeune Public.**

Rénovation d'un espace par et pour les jeunes.

La co-construction d'un tel espace permettrait aux jeunes de s'approprier l'espace urbain. Avec l'aide d'un éducateur de rue, les jeunes riverains s'impliqueraient dans la vie du quartier, ce qui provoquerait le ralentissement des incivilités.

8) **Sécuriser l'accès au parc de Craetbos.**

Améliorer l'accès 'mobilité douce' (piétons, familles, PMR, vélos) aux 2 plaines de jeu du Bois du Craetbos à partir du centre de NOH et de Versailles.

Investir dans une rénovation/construction des accès au parc en face du Chemin du Rossignol ainsi qu'en haut du Kruisberg. Ces passages sécurisés permettraient à toutes les communautés PMR, familles précarisées, personnes âgées de profiter du parc.

9) **Aménager la promenade verte de Neder-Over-Heembeek.**

Assurer la continuité de la promenade verte communale pour répondre au(x) besoin(s) de mobilité douce dans le quartier.

Le Petit Chemin Vert devrait être sécurisé et rendu plus convivial, et incluant un meilleur accès au Centre Sportif du Chemin Vert. Améliorer son accessibilité l'inclurait mieux dans l'infrastructure actuelle et future du quartier, et inclurait les PMR dans cette dynamique.

10) **Améliorer l'accès au Centre Sportif du Chemin Vert.**

Sécuriser et rendre plus convivial l'accès au Centre Sportif du Chemin Vert et la circulation externe entre les différentes entrées par mobilité douce (piétons, PMR).

L'accès au Centre Sportif du Chemin Vert (ainsi qu'à sa plaine de jeu) par le Petit Chemin Vert n'est conçu que pour les véhicules automobiles. Rénover cette portion de route permettrait aux piétons et PMR d'accéder au centre sportif.

11) **Installation d'équipement sportif sur la pelouse du Forum.**

Donner une occasion aux jeunes comme aux moins jeunes de faire du sport gratuitement, en toute convivialité, dans la rencontre entre générations.

Augmenter l'attrait d'un espace vert public qui reste à ce jour avant tout d'agrément décoratif, en lui ajoutant une utilisation d'intérêt collectif. Cela diversifie ainsi le type d'espaces verts accessibles pour tous les habitants.

12) **Tiny Forest.**

Een Tiny Forest (klein inheems bosje) planten samen met lokale partners (school, bewoners, jeugdbeweging, seniorenvereniging...) en zo een sociale dynamiek op gang brengen. Het bosje creëert meer biodiversiteit, contact met de natuur en een beter stadsklimaat.

13) **Le "Village Neder".**

Création d'une identité à NOH autour du jeu en organisant des événements autour de celui-ci.

14) Tableaux d'affichage et d'information.

Tableaux d'affichage positionnés à différents endroits stratégique pour informer les habitants de toutes les activités organisées dans le quartier.